

Dossier de presse :

Jean-Pierre Gilbert

La Commune et les communards du Cher.

L'Alandier, Les amies et les amis de la Commune de Paris 1871 du Berry,
2020. 282 p.

Personnages historiques, héros méconnus, oubliés de l'histoire... Le livre qui recense les communards du Cher.

"Entre Paris défendant son droit - la République - et Versailles voulant la monarchie et la guerre civile, je n'ai pas à hésiter." [Charles-Ferdinand Gambon]

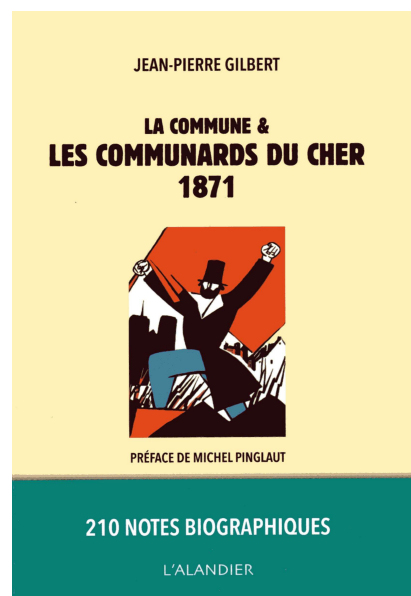
On apprend presque rien sur la Commune de 1871 à l'école. Pourtant, la Commune de Paris est un événement majeur de notre histoire comme la révolution de 1789, les "Trois glorieuses" de 1830 et la révolution de 1848.... Alors pour ce qui est de la Commune et du Cher, pensez donc....

Avec la rébellion contre la confiscation de ses canons (payés par lui-même), le peuple de Paris, écrasé d'humiliation par la défaite devant les Prussiens, exténué par un siège de quatre mois, s'oppose aux décisions d'une Assemblée nationale où les monarchistes sont majoritaires. La réaction de la Garde nationale et l'insurrection sont un sursaut patriotique contre la défaite militaire. De nombreux Français y voient comme une trahison des équipes dirigeantes durant la guerre de 1870-1871. C'est aussi un puissant réflexe républicain contre les périls d'une restauration monarchique.

Pendant dix semaines du printemps de 1871, Paris sera le théâtre d'une étonnante, aventure, celle d'une municipalité élue indépendante, la Commune, qui ne vivra qu'un printemps. Mais cette révolution républicaine, patriotique et socialement innovante, où le peuple prend les rênes, sera punie d'un écrasement brutal par le gouvernement d'Adolphe Thiers. Il faudra une longue semaine pour que la dernière insurrection sociale du dix-neuvième siècle soit écrasée au prix d'innombrables victimes. C'est peut-être pourquoi cet événement est quasiment oublié par l'histoire officielle.

Saviez vous que c'est un berrichon qui a proclamé la Commune au balcon de l'Hôtel de ville ? Cet ouvrier laqueur natif de Baugy s'appelait Gabriel Ranvier. Le même jour, le Vierzonnais Auguste Okolowicz accrochait un drapeau rouge au sommet de la colonne de la Bastille. Et c'est à un autre Vierzonnais, Édouard Vaillant, précédant Jules Ferry de dix ans, qu'on doit l'école laïque obligatoire et gratuite. C'est Félix Pyat, qui présente le décret de séparation de l'Église et de l'État, bien avant la loi de 1905 ! D'autres berrichons, comme Charles Gambon, ont été des communeux de premier plan. Et il faut compter les moins connus et tous les anonymes....

Pour la première fois, un livre s'intéresse aux communards du Cher et en établit la liste. Ce qui représente deux cents quinze notes biographiques classées par ordre alphabétique. Les noms et l'état-civil ont été vérifiés dans les archives de l'époque numérisées par les Archives départementales du Cher.



Personnages historiques connus, hommes méconnus aux destins singuliers, oubliés de l'histoire, tous sont nés dans notre département, qu'ils aient été des élus, des gardes nationaux, des soutiens de la commune à Paris ou dans le Cher. Quelques personnages importants ayant vécu à Bourges sont également cités.

Des rues de nos villes et des écoles, portent parfois le nom. Mais qui connaît le chansonnier Emmanuel Delorme, les frères Okolowicz, le céramiste Eugène Baudin, le maire de Vierzon Armand Bazille, Hector Touttain capitaine d'une troupe de Francs-tireurs, le chaudronnier Jean-Baptiste Chardon, les musiciens Salvador Daniel ou Julien Porcher ? Il faut citer les parfaits méconnus, comme Gervais Bourdinat (déporté en Nouvelle Calédonie donateur de sa collection d'armes kanak au musée de Bourges), Joséphine Bergé de Santranges, Henri Foucher d'Henrichemont, Michel Limousin de Saint-Amand... Tous ont été des acteurs du soulèvement ou ses soutiens dans le Cher, et parfois les victimes innocentes de la répression versaillaise.

C'est en pensant à eux tous qu'est venue l'idée de faire ce livre, pour les nommer, dire leur village d'origine, et leur donner une place dans les mémoires. On l'a fait pour les poilus de 14/18, pourquoi pas pour les communards qui furent nombreux à vivre leur rêve jusqu'à en mourir ?

Outre les notices biographiques des communeux du Cher, La Commune et les communards du Cher, contient un résumé historique établi d'après les travaux d'historiens modernes, et soixante portraits et illustrations hors texte. Le contexte historique en France et dans le Cher, les Communes de province, sont résumés. Les décrets de la Commune, un choix de textes et documents de l'époque, une chronologie des événements, des citations, complètent l'ouvrage.

Ce petit album en marge de l'histoire est le fruit de recherches aux Archives départementales du Cher et de notes empruntées à des bonnes sources, à la base de données "La répression judiciaire de la Commune de Paris" (Jean-Claude Farcy, université de Bourgogne), au dictionnaire "Maitron", aux ouvrages de Louis Bretonnière et Roger Pérennès sur L'internement des prévenus de la Commune à Rochefort, et les déportés à Nouméa, au Cercle généalogique du haut Berry, aux Amies et amis berrichons de la commune.

Un devoir d'histoire accompli par l'Assemblée Nationale.

Depuis un demi siècle, les historiens modernes ont remis les choses en place et rétabli les faits. La version versaillaise des événements n'a plus cours, on sait maintenant que ce sont les communards qui défendaient la République. Pour paraphraser Gambon, ils défendaient leur droit - la République - contre Versailles voulant la monarchie et la guerre civile.

Et le 29 novembre 2016, l'Assemblée nationale votait "la réhabilitation de toutes les victimes de la répression anti-communarde", "une répression impitoyable". Un "acte solennel" par "devoir d'histoire", a déclaré Patrick Bloche, président de la commission des Affaires culturelles. Pour lui "le temps est désormais venu pour la République" de rendre "justice" aux communards, "victimes d'une répression impitoyable".

Cette réhabilitation, conforme à la vérité historique avait été précédée le 5 avril 2011 par un autre devoir d'histoire de l'Assemblée nationale, qui rendait publics les comptes-rendus des séances en comité secret du parlement en mars 1871. Une publication dont le contenu efface tout malentendu sur l'origine de la guerre civile, voulue par Thiers. On peut en lire les détails dans le livre d'Éric Bonhomme : De l'Empire à la République. Comités secrets du Parlement 1870-1871.